

**Département Information Presse**

Service "veille et argumentaires"

**Réalisation d'un "mini site internet" pour présenter la saison hivernale 2013/2014 d'Aéroports de Paris**

**Contexte :**

Chaque année le service de presse d'Aéroports de Paris réalise un dossier de presse sur la saison hivernale. Ce dossier se veut avant tout pédagogique et doit permettre aux journalistes de comprendre les enjeux et la complexité du déneigement d'un aéroport international, les impératifs liés à la sécurité, les différents intervenants *(Aéroports de Paris, Météo France, compagnies aériennes…).*

Pour la saison hivernale 2013/2014 nous souhaitons réaliser un mini site internet pour présenter le dispositif mis en place.

 **Véritable alternative au dossier de presse traditionnel**, ce site proposera des informations sous une forme multimédia (écrit, audio, vidéo, infographies…).

L'idée de ce site est d'être **une boite à outil** reprenant tous les éléments indispensables à la compréhension du "Qui fait Quoi" lors d'un épisode neigeux.

Il doit également permettre d'anticiper une éventuelle crise neige en offrant aux journalistes toutes les réponses aux questions qu'ils se posent habituellement.

Il permettra également en cas de problème d'intempérie neige, de montrer qu'Aéroports de Paris communique sur la situation via son compte Twitter.

Le mini site et son contenu seront destinés aux journalistes français ou francophones.

 **Contenu :**

* **Infographies :** Elles sont un élément de communication indispensable. Simples et pédagogiques, elles présentent l'avantage d'être très souvent reprises par les journalistes notamment sur les sites internet et les blogs mais également en presse écrite.

Dans le cadre de ce mini site, nous avons préparé 4 infographies :

* **Les chiffres clés de la saison hivernale 2013/2014** : nombre de machines, nombre d'aires de dégivrages, nouveautés 2013/2014…
* **Les grandes lignes de la saison 2012/2013** : Rappel en chiffre sur ce que fût la saison hivernale 2012/2013, année record en matière de neige sur l'Ile de France.
* **Le déneigement des pistes :** Comment ça marche ? le train neige, les différentes machines, le temps nécessaire pour déneiger ? Pourquoi on déneige ? les enjeux de sécurité ?
* **Le dégivrage des avions :** Pourquoi on dégivre, comment ça marche, déneigement sur aires ou aux postes, stocks de glycol….

Ces infographies doivent être à la fois visualisables sur le mini-site et téléchargeables pour être exploitables par les journalistes.

* **Photos :** Sélection de photos liées à l'activité hivernale, salariés, machines, dégivrage, déneigement… Ces photos seront intégrées dans une galerie thématisée en visualisation sur le mini-site et disponibles au téléchargement. Destinées aux journalistes, ces photos doivent être libres de droit.

L'accès ne sera pas sécurisé et il faudra donc mentionner sur cet espace le fait que l'exploitation est réservée aux journalistes.

* **Vidéos :** Mises en ligne de vidéos d'un format d'environ 1'30 maximum. Ces vidéos seront des images d'illustration de l'activité hivernale et des interviews de salariés d'Aéroports de Paris expliquant les enjeux du déneigement sur les aéroports parisiens.

Les vidéos envisagées :

* **Images de déneigement et de dégivrages**. Ces images ont été réalisées lors de l'épisode neigeux 2012/2013.
* **Interview du Président-directeur général d'Aéroports de Paris.** Comment Aéroports de Paris se prépare pour cette nouvelle saison hivernale, les investissements, notre responsabilité…
* **Interview d'un responsable des aires aéronautiques.** Véritable homme de terrain, il explique les enjeux du déneigement d'un aéroport international.
* **Interview du directeur de Paris-Orly ou Paris-Charles de Gaulle.** Il revient sur les exigences en matière de sécurité et sur la machine extrêmement bien rodée qui se met en route en cas de neige.

Ces vidéos pourront être visualisées sur le mini-site mais également téléchargeables pour être exploitées par des médias.

* **Fiches pratiques :** En format PDF, ces fiches pratiques reprennent l'essentiel de ce qu'un journaliste doit savoir et retenir en ce qui concerne le plan hivernal d'Aéroports de Paris.
* Mise en place du plan neige, qui fait quoi ? le rôle d'Aéroports de Paris, de la DGAC, de Météo France, des compagnies aériennes.
* Aéroports de Paris déneige les pistes et les aires de stationnement avions.
* Aéroports de Paris dégivre les avions.
* Aéroports de Paris assiste les compagnies aériennes pour l'information et la prise en charge des passagers.

Des fichiers Word seront fournis et l'agence devra les relooker pour que la présentation au format PDF soit attractive.

* **Message Twitter d'infos en temps réel :** Lorsqu'un événement Neige se produit, des messages sont publiés régulièrement sur l'état du trafic aérien, l'accès aux plateformes par les différents moyens possibles, etc… La présence d'une fenêtre reprenant les messages envoyés sur Twitter par Aéroports de Paris répondra à plusieurs objectifs : faire connaître le compte officiel aux journalistes et, en cas de problème, mettre en avant la diffusion de messages de situation.

Un système gérable par ADP (ou très réactif via l'agence) devra permettre de différencier le flux des messages réguliers émis sur Twitter lors d'une situation de crise Neige lors de laquelle il devra être visible que notre compte Twitter fournit des infos pertinentes.

Le mini site pourra faire l'objet d'une communication particulière auprès des journalistes habitués à suivre notre actualité (communiqué de presse ou flash info). Ce site sera également mis en valeur sur chaque communication que nous serons amenés à réaliser pendant l'hiver (annonce de neige, problèmes d'exploitation…). En période de crise, l'existence du site sera systématiquement rappelée aux journalistes qui pourront y trouver différents éléments utiles à la réalisation de leur article.

**Les caractéristiques de ce mini site :**

* **Le lien du site sera hébergé sur internet, site d'Aéroports de Paris, dans la partie "Presse".**
* **Le site devra respecter la charte graphique d'Aéroports de Paris.**